



Centre de Santé et Services Sociaux Inuulitsivik
Inuulitsivik Health & Social Services Centre
Puvimituq, Québec J0M 1P0
T 819 988-2957 / F 819 988-2796

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE (1^{er} et 2e affichage)

Le Centre de Santé Inuulitsivik, avec plus de 900 employés, fait partie du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, région du Nunavik. Il assure à la population du territoire de la Baie d'Hudson composée d'environ 7000 personnes, des services de santé et des services sociaux de première ligne, notamment des services de prévention, d'évaluation, de diagnostic et de traitement, de réadaptation et de soutien. De plus, il assure les services reliés à la protection de la jeunesse ainsi que la gestion de Ullivik à Dorval, pour la région du Nunavik.

En collaboration et sous l'autorité de la Directrice de la protection de la jeunesse, la directrice ou le directeur adjoint(e) à la protection de la jeunesse s'assure du développement, du maintien, de l'organisation, de la distribution, de l'évaluation et de la révision des programmes de services relevant de sa juridiction et dispensés dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, de la Loi sur la justice pénale pour adolescents et des dispositions législatives en matière d'adoption. De plus, elle ou il endosse au plan légal, dans le cadre de ces lois, la responsabilité des actes posés par elle-même ou lui-même ou par les personnes autorisées par sa directrice. Elle ou il épaula sa Directrice, participe et veille au développement et à la mobilisation de l'ensemble des ressources humaines de sa direction (chefs de services, conseillers cliniques, intervenants psychosociaux et personnel administratif). Elle ou il participe également à l'évaluation de la contribution du personnel.

De façon plus spécifique, en collaboration avec la Directrice de la protection de la jeunesse, elle ou il assume la planification, l'organisation et la gestion des activités cliniques en protection de la jeunesse pour les sept communautés de la baie d'Hudson et ce, en étroite collaboration avec les gestionnaires de services en place. Elle ou il s'assure de l'application de la LPJ et de la LSJPA conformément aux normes en place, de l'efficacité des protocoles cliniques en vigueur et de leur amélioration continue en fonction des orientations ministérielles, des résultats attendus et des besoins de la population. Elle ou il collabore également avec les autres directions afin d'optimiser l'offre de services à la clientèle jeunesse. La personne sera aussi responsable de mandats spécifiques qui lui seront confiés par le Directrice de la protection de la jeunesse.

Elle ou il pourrait être appelé(e) à remplacer le directeur de la protection de la jeunesse et ou des chefs de services durant de courtes périodes.

Elle ou il devra assurer des périodes de garde d'urgences psychosociales (support aux intervenants).

Elle ou il devra être disposé(e) à se déplacer dans les communautés.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: service social, psychologie, psychoéducation, criminologie;
- Avoir une connaissance théorique et pratique : de la Loi sur la protection de la jeunesse et l'adoption, du processus clinique en matière de protection de la jeunesse et une connaissance approfondie du concept de protection, de la Loi sur la justice pénale pour adolescents et de la Loi sur la santé et les services Sociaux (LSSSS) et des protocoles d'interventions en protection de la jeunesse;

- Bilinguisme français/anglais essentiel; parlé et écrit, la connaissance de l'Inuktitut serait un atout important;
- Posséder au moins cinq (5) années d'expérience en gestion;
- S'adapter facilement à différentes cultures et environnements;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse développés;
- Pouvoir travailler dans un contexte d'urgences et de pression ainsi qu'en dehors des heures normales de travail;
- Habiletés et intérêt à travailler en équipe et en étroite collaboration avec les partenaires;
- Autonome, responsable, fait preuve d'une bonne écoute, d'initiative, de rigueur et d'un bon jugement;
- Capacité de transiger avec l'autorité conférée par les lois constitutives de la DPJ.

CONDITIONS ET AVANTAGES

Selon l'échelle salariale correspondant à la classe 16 - échelon 1 (en révision) - fonction 381 pour le personnel cadre du secteur de la Santé et des Services sociaux;

Poste permanent basé à Puvirnituq, 35hres/sem;

Prime d'isolement de 9 785\$ ou 17 246\$ par année avec dépendant;

Prime cargo de 10 000\$ par année par dépendant;

Admissibilité à la prime une rétention variable entre 6000\$ et 10 750\$ par année, si applicable;

3 à 4 sorties annuelles selon statut;

Logement meublé fourni;

Frais de déménagement assumés par l'employeur;

Frais d'entreposage s'il y a lieu assumés par l'employeur;

Jusqu'à 16 semaines de congé/disponibilité au Sud par année.

1er affichage – Concours réservé à l'ensemble du personnel du réseau (établissements publics et privés conventionnés):

- À tous les cadres supérieurs et intermédiaires du RSSS en considérant prioritairement les cadres supérieurs et intermédiaires en remplacement et répondant aux exigences du poste;

- À tous les cadres détenteurs de postes ou non;

- À tous les salariés du réseau détenteurs de poste ou non.

2e affichage – Concours "grand public" ouvert à l'extérieur du réseau.

Les cadres et non-cadres qui sont actuellement dans le réseau de la santé et des services sociaux peuvent demander un congé sans solde Nordique (jusqu'à 48 mois) pour travailler au Nunavik.



Melanie Lepage
 Conseillère en dotation
 Centre de Santé Inuulitsivik
 Puvirnituq, Nunavik
 418.951.8438
 melanie.lepage.mnq@ssss.gouv.qc.ca
 www.inuulitsivik.ca